



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Liban

Question écrite n° 6900

### Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur le sort des otages encore détenus au Liban, et notamment les deux petites filles Marie-Laure et Virginie Vétille. Il lui demande les actions qu'il compte entreprendre pour obtenir la visite d'un représentant de l'aide humanitaire sur place.

### Texte de la réponse

Reponse. - Ainsi que l'honorable parlementaire le sait, le Gouvernement a obtenu, le 29 décembre 1988, la libération de Marie-Laure et Virginie Bétille qui étaient détenues avec leur mère Jacqueline Valente et cinq ressortissants belges, depuis le 8 novembre 1987. Le Gouvernement est intervenu auprès de plusieurs Etats et organisations humanitaires internationales pour parvenir à ce résultat, sans se prêter à un quelconque marchandage. Cette libération a eu lieu par l'intermédiaire de la Libye et les deux fillettes, qui ont été remises à Tripoli à M Bouvier, ambassadeur de France, ont retrouvé leur père M Pascal Bétille. Le Gouvernement n'en continue pas moins à se préoccuper du sort des personnes encore détenues, en particulier de Mme Jacqueline Valente. Il fera ce qui est en son pouvoir pour qu'ils recouvrent la liberté dans les meilleurs délais.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6900

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 1988, page 3694